

Fiche espèce N° 17

Bihoreau gris

Nycticorax nycticorax

Code Natura 2000 : A 023

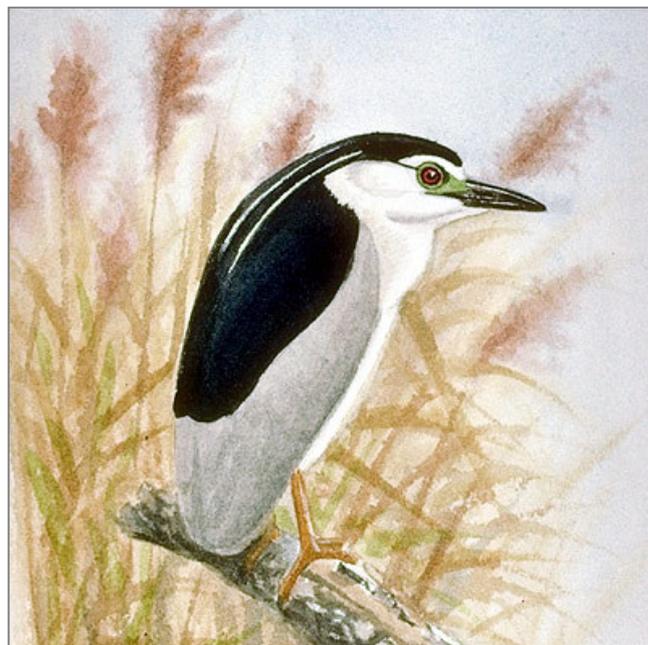
Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe IConvention de Berne : Annexe IIStatut européen : en déclinListe rouge nationale : à surveillerListe rouge LR : vulnérable

Description de l'espèce

Petit héron trapu, blanc et gris avec une calotte et un dos noir brillant distinctifs. Bec épais noir légèrement recourbé vers le bas. Pattes jaune pâle.

Plumage juvénile : brun foncé avec des taches chamois dessus et partie inférieure pâle rayée de brun. En vol, aspect compact : ailes larges et pattes dépassant peu du corps. Observé à l'aube et au crépuscule gagnant ses dortoirs diurnes ou en revenant. Bruyant en colonie : croassements rauques.



Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Distribution et tendance en France et en LR

Cosmopolite, l'ensemble de la population française de nicheurs est en nette augmentation, bien qu'en déclin dans certaines régions. En LR, il est présent dans l'Aude mais la nidification dans les départements voisins reste à préciser.

Ecologie

- Habitat : larges cours d'eau bordés par une abondante ripisylve ou marais doux entourés d'un bon couvert arbustif lui permettant de se dissimuler en journée.
- Alimentation : essentiellement poissons et amphibiens chassés principalement la nuit ou au crépuscule.
- Reproduction : en colonies, parfois plurispécifiques, dans des arbres voire dans des roselières de phragmites en l'absence d'arbres. Nid de branchettes souvent très fragile. [avril-août]
- Migration : se disperse largement après la nidification (août-oct.) pour ensuite hiverner en Afrique tropicale. Retour en mars.

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean
Estivant	6 - 26 / 20
Nicheur strict	20
Migrateur	2 - 6 / -

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ **Etat de conservation**

Le Bihoreau gris est nicheur sur la zone : une seule colonie certaine d'une dizaine de couples est avérée depuis 2004 et suspectée depuis 2000 dans l'enceinte de la réserve africaine de Sigean. L'espèce a niché avant 1999 sur Planasse et Sainte-Lucie. Elle utilise aussi de façon importante celui-ci comme zone d'alimentation et de repos mais sa discrétion ne permet pas d'évaluer au plus juste ses effectifs.

❖ **Caractéristique de l'habitat**

Comme tous les hérons, il affectionne les zones humides peu profondes riches en petits poissons et amphibiens bordées de tamaris ou de saules situées dans les annexes lagunaires (Grand Castelou, St Louis, Labrador, Ancien étang du Cercle, embouchure de la Berre, ...). Les ripisylves hautes des deux derniers sites sont aussi utilisées comme dortoir mais de façon très diffuse.

❖ **Menaces**

- La dévégétalisation des berges des canaux et la coupe des vieux arbres en bordure de ces zones humides constituent une perte d'habitat néfaste à l'espèce;

Aucune menace ne semble peser spécialement sur la colonie en place.

❖ **Mesures de gestion**

- Entretien doux des haies et des ripisylves présentes en bordure des zones humides inondées;

❖ **Interaction avec d'autres espèces**

Aucune interaction négative. Tout entretien et valorisation des linéaires boisés sera bénéfique à de nombreuses espèces comme niche (Rollier d'Europe, Pics, Pies grièches) ou comme paravent naturel conférant une certaine tranquillité aux bassins.